

**TECHNICIEN DE LABORATOIRE
PREPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIERE
DIETETICIEN :
Pour FO, une clarification s'impose !**

Dans le cadre des négociations du Ségur de la santé, l'action de la Fédération FO-SPS a été déterminante pour obtenir l'engagement du gouvernement sur le reclassement de ces trois corps en catégorie A type.

Les dernières annonces du Ministre des Solidarités et de la Santé sont venues confirmer cet engagement ainsi que la réingénierie de ces diplômes.

Pour autant, même si la Fédération FO salue la prise en compte de l'évolution de ces métiers qui attendent depuis plus de 10 ans, il n'en reste pas moins que la revalorisation des grilles indiciaires en A type ne peut plus attendre et encore moins la fin de la réingénierie de ces métiers.

A ce jour, la date d'application du reclassement n'est pas précisée et aucune date limite nous est posée.

C'est pourquoi la Fédération FO-SPS, continue de faire pression chez le Premier Ministre, la Ministre de la Fonction Publique et le Ministre des Solidarités et de la Santé pour obtenir le calendrier d'application des grilles le plus rapidement possible. Aujourd'hui encore, et afin d'obtenir un engagement écrit de la DGOS, la Fédération a demandé par courrier les dates précises des travaux de réingénierie et la date du reclassement effectif en catégorie A type.

Sans opposer les catégories professionnelles entre elles, il est inenvisageable pour la Fédération FO-SPS de se satisfaire d'un passage en catégorie B pour les aides-soignants et de laisser les Techniciens de Laboratoire, les Préparateurs en Pharmacie et les Diététiciens au même niveau pendant que les réingénieries se terminent, et qui, au regard du lobbying du secteur privé, risque de s'éterniser.

De plus, ces trois métiers ont fortement évolué en compétences ces dernières années avec la mise en place de normes réglementaires toujours plus exigeantes et pointues.

D'ailleurs, les IUT vont faire évoluer la durée de leurs formations, notamment pour obtenir les diplômes de Technicien de Laboratoire en 3 ans comme le Diplôme d'État de Technicien de Laboratoire.

La crise sanitaire a démontré pour ces métiers qu'ils ont pris leurs parts importantes dans la chaîne du soin pendant les différentes vagues épidémiques. L'installation de chaîne PCR en urgence, la délivrance et la gestion de la pénurie des stocks de médicaments, l'aide auprès de patients Covid en réanimation et dans les EHPADs pour leur alimentation, ne sont que quelques exemples de l'investissement de ces 3 corps.

Si la Fédération n'obtient pas d'avancée significative pour ces trois métiers, elle prendra toutes ses responsabilités pour organiser le rapport de force afin d'obtenir satisfaction.